



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 juin 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 25 juin 2015

FINANCES – REMBOURSEMENT DE CHARGES AU BUDGET PRINCIPAL, DES BUDGETS ANNEXES, DE LA REGIE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Anne-Lydie HOLTZ, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Chantal GARENNE à Agnès JARRY, Lucien-Jean LAHOUSSE à Marc THEBAULT, Rabah LAICHOIR à Jean-Martial FREDON, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Stéphane PIERRON, Rose-Marie NIETO à Jacqueline LEFEBVRE, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Christine HYPEAU

Titulaires absents suppléés :

Brigitte COMPETISSA par Bernard BARAUD

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Jean-Romée CHARBONNEAU, Romain DUPEYROU, Robert GOUSSEAU, Simon LAPLACE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sébastien PARTHENAY, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Christine HYPEAU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150625-c76-06-2015-DE
Date de télétransmission : 03/07/2015
Date de réception préfecture : 03/07/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2015

FINANCES – REMBOURSEMENT DE CHARGES AU BUDGET PRINCIPAL, DES BUDGETS ANNEXES, DE LA REGIE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Pour assurer une meilleure lisibilité des politiques publiques, la Communauté d'Agglomération du Niortais, conformément aux dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M14, a mis en œuvre un système de contribution des budgets annexes auprès du budget principal, pour la prise en compte de certains coûts indirects. En effet, le budget principal prend à sa charge des dépenses dont bénéficient les budgets annexes (masse salariale comme frais généraux).

Cette contribution est déterminée selon les modalités suivantes :

- pour la régie Energies renouvelables : un forfait de 1 500 € par projet s'agissant des charges indirectes, et un pourcentage de la masse salariale selon le nombre d'heures passées par les agents travaillant directement ou indirectement pour la régie s'agissant des charges directes
- pour la Régie des déchets ménagers, les budgets annexes Assainissement et Transports urbains : un pourcentage de la masse salariale des services ressources, de l'occupation des locaux et des charges par utilisateurs bureaux
- pour le budget Activités assujetties à TVA : surface d'occupation de l'atelier de restauration sur la surface totale du Musée

Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du 15 décembre 2014 approuvant l'adoption du Budget Primitif 2015 du Budget principal, des Budgets annexes, de la régie des Energies renouvelables et de la Régie des déchets ménagers;

Vu les instructions budgétaire et comptable M14, M4, M43 et M49,

Considérant l'activité des services Assainissement, Transports urbains, Energies renouvelables et Déchets Ménagers retracée en Budgets Annexes ou en régie à autonomie financière,

Considérant que l'exercice de ces activités nécessite le concours de plusieurs services de la Communauté d'Agglomération du Niortais relevant du Budget Principal.

Considérant que les Budgets Annexes, la régie des énergies renouvelables et la régie des déchets ménagers doivent à ce titre verser une participation au Budget principal selon les

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150625-c76-06-2015-DE
Date de télétransmission : 03/07/2015
Date de réception préfecture : 03/07/2015

modalités d'évaluation fixées par délibérations du 10 Décembre 2007, du 20 Octobre 2008, du 4 juin 2012, du 15 décembre 2014 et actualisées chaque année.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Décider le versement, par les budgets annexes ou par les régies à autonomie financière, d'un remboursement de charges, auprès du Budget principal, selon le tableau suivant :

Dépenses		Recettes	
Assainissement	590 387 €	Budget principal	1 737 356 €
Transports urbains	403 192 €		
Régie Déchets Ménagers	718 540 €		
Energies Renouvelables (au minimum)	8 165 €		
Activités assujetties à TVA	17 072 €		

- Préciser que la participation forfaitaire de 1 500 € de la régie des énergies renouvelables ne sera demandée que pour les projets en service.

Motion adoptée par 76 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 4.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 4
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué